

Laurent Pochat  
Historien



**Résumé :** *Nous disposons d'un héritage culturel francophone dont nous sous-estimons l'ampleur et la portée. Cet espace est de plus en plus structuré parmi les autres aires linguistiques. La dynamique francophone est un vecteur de puissance à long terme pour définir un nouveau type d'échanges entre les nations. Alors que nous disposons d'un tel potentiel, l'ignorance, l'incompréhension voire le repli des centres de décision fondés sur le sentiment d'insécurité et de priorités non définies ne font qu'amplifier un pouvoir incapable d'en mesurer la richesse ou de manifester un intérêt à la valeur francophone. La francophonie est pourtant une réponse aux replis identitaires et une condition au dépassement de la pensée unique. Ce pourrait être un modèle en réseau pour intensifier les échanges en répondant aux défis de la mondialisation.*

**Mots-clés :** Réseau culturel, francophonie, héritage culturel, coopération.

**Abstract :** *We have inherited cultural values of a vast French speaking world of which we underestimate the scope and the weight. The French-speaking world is getting more and more structured among other linguistic zones. Its dynamics is a powerful, long-term tool which could define a new type of exchanges between nations. But this enormous potential is diminished by ignorance, misunderstanding, even disinterest of decision makers whose feeling of insecurity and non-defined priorities merely contribute to the incapacity of the ruling class to measure its richness or show an interest in its value. However, the 'francophonie' is an answer to the questions of identity and the condition to go beyond the theory of liberal thought. It could be a model for strengthening exchanges and a response to the challenge of globalisation.*

**Key words :** cultural network, French speaking world, cultural heritage, cooperation

« Qu'il soit connu du monde entier que d'une terre nouvelle, conquise hier, peut surgir une manière nouvelle et véritable de bien écrire valable pour tous les peuples. »

Mateo Alemán, *Ortografía castellana*, Mexico, 1609.



Que l'histoire parle...  
Mémoire des Volontaires francophones  
Djibouti Octobre 2003

Le français est à l'image de la géographie, c'est une navigation dans le monde avec des courants marins et des marées volcaniques. Il faut savoir louvoyer, remonter les courants, les fleuves marins, partir à la dérive et découvrir les contre-courants qui vous rappellent l'adversité de ce monde tel que nous l'avons construit.

La diffusion du français, une langue internationale, s'identifie à la Genèse des continents et des océans, d'un continent unique la *Pangée*, nous étions, jusqu'à la naissance du mouvement des cinq continents. Aujourd'hui, nous sommes plus que divisés à la recherche d'une identité pour la survie de notre culture prétendument universelle, des continents, sans unité, qui se disloquent vers l'incertitude alors que la lune quitte la terre, centimètre par centimètre. Quelque part, nous sommes tous des nomades à la dérive qui cherchons à donner du sens à l'impossible. Et comme la mer bouge, le français bouge, mute en plusieurs flots, courants, ondes qui s'intègrent dans un vaste mouvement francophone ou se désintègrent dans des luttes sans fin. Ibn Abbas<sup>1</sup>, interprète d'une tradition islamique raconte la naissance du monde : «*Dieu, créa une perle blanche ayant les dimensions du ciel et de la terre. Elle a sept mille langues dont chacune glorifie Dieu en sept mille langages.[...]* ». Le monde marin est alors à l'image de cette langue, un espace de liberté où les communications se rencontrent et se complexifient. La nature même d'une langue n'est-elle pas de s'exporter au-delà des océans pour aller à l'encontre de l'autre, l'étranger.

Ainsi, le doute me gagne lorsqu'il s'agit de parler de la défense du français. La menace est-elle réelle et par rapport à qui, à quel adversaire ? L'Amérique ? L'Amérique, n'est-elle pas aussi menacée par la diversité linguistique ? Mettant en cause l'unité d'un territoire, d'un espace ou les bases d'un État. La structure d'un État, une société composée ne sont pas construites pour l'éternité, mais de leur évolution, dépend la constitution de cultures disparates, un voyage au cœur de nouvelles civilisations. Dans cette tourmente, un chroniqueur portugais de Goa en 1604 raconte : « *Le pire que l'on trouve là-bas, c'est nous qui sommes venus détériorer une terre merveilleuse avec nos mensonges, nos tromperies, nos escroqueries, nos convoitises.* »

### Rencontres d'un hasard

Une amie revenant d'Amérique me raconte l'histoire suivante : De nationalité slovène, elle poursuit des études scientifiques dans une université américaine. Au cours d'un entretien avec un américain converti, celui-ci lui dit : « *Pourquoi vous parlez une autre langue alors que l'anglais suffit ?* » Cette simple remarque est-elle à prendre au sérieux ?

Un ami séjournant dans une partie de l'Europe du Nord observe le comportement d'un chef de mission. Régulièrement chaque année au mois de mars, c'est la fête de la francophonie. Pour inaugurer les festivités, le chef de mission invite une délégation de fonctionnaires étrangers à la résidence dont la particularité est celle d'apprendre le français. Le discours traditionnel débute donc en anglais le jour de la francophonie devant un parterre d'invités, dont la présence de beaucoup de francophones ! Cette simple observation est-elle à prendre au sérieux ?

La sphère anglaise est-elle la langue de l'universalité ? J'en doute. Nous voici au Luxembourg, pays du plurilinguisme. Au cours d'une exposition sur Sigismond, Roi et Empereur - 1387-1437 - au musée national d'Histoire et d'Art, un visiteur américain se présente en tenue obligée, basket, short et casquette prêt à investir les lieux, mais au comble du désespoir, tout n'est qu'en français et en allemand, rien en anglais ou si peu. Qu'en concluez-vous ?

Il était une fois dans une région de l'Afrique centrale, une garnison militaire française. Un jour, un homme d'une haute stature, très âgé se présente à la sentinelle du poste muni d'une lettre écrite en français. Cet homme, au garde-à-vous, avait marché depuis plusieurs lunes et demandait à être reçu par le général afin qu'il puisse lui remettre cette lettre où il demandait une revalorisation de sa pension militaire. Cet homme fut mal accueilli par la sentinelle visiblement agacée, ne comprenant pas la portée du message. Un lieutenant de service vint sur les lieux et se mit au garde-à-vous devant ce vieillard qui brillait de médailles militaires. Il s'agissait d'un ancien combattant des forces françaises libres dont son chef avait été le général De Gaulle. Celui-ci insiste pour que la lettre soit transmise au général. Nous étions dans les années 1980. Le général était mort depuis le 9 novembre 1970. Le lieutenant remercia chaleureusement cet homme honoré d'avoir servi la France en l'informant que

la lettre parviendra au Général. La lettre fut transmise aux autorités militaires pour que suite soit donnée...

Cette simple émotion ne suffit-elle pas à la France reconnaissante ?

Nous sommes à Djibouti, pays de la francophonie, terre des extrêmes, septembre 2003. Il fait plus de 45°. La chaleur vous brûle les yeux. La base militaire française est endormie. Une section motorisée allemande rentre au poste. Quelques rares Djiboutiens circulent maladroitement en broutant du khat. Les Américains viennent de prendre pied récemment dans cette zone aride et installent une base militaire pour la lutte contre le terrorisme en mer Rouge. L'influence française va-t-elle se réduire ? C'est la question que l'on se pose. Les Djiboutiens, vont-ils se mettre à parler l'anglais ? A priori, non. Surtout lorsque l'armée américaine fait l'objet de sarcasmes du peuple notamment, quand les patrouilles américaines commettent des erreurs en tuant un cheptel de chameaux en pleine nuit prétextant de l'intrusion de terroristes. Nous en concluons que la présence française conserve encore un impact psychologique de considération pour la population.

*Rencontre d'un soir dans un quartier de Djibouti* : Le commissaire de police, des banquiers, des commerçants, des conseillers politiques se rencontrent chez un ami pour m'expliquer la situation politique du pays avec abondance de thé sucré et de khat. Il est vrai, l'appât du khat fraîchement recueilli dans les hauteurs de l'Éthiopie ou à proximité de la propriété du président dans la forêt du Day, si récolte il y a, ranime les esprits, entretient le débat. Et soudain, je réalise qu'ils sont tous français quelque part puisqu'ils ont fait leur service militaire dans l'armée française dans les années 60. Ils se mettent à critiquer abondamment le gouvernement de leur pays en français, en arabe et de temps en temps dans les deux langues nationales, Afar et Issa.

Bienvenu à Djibouti. Ils se préoccupaient de mon installation, mais je sentais ma présence parmi leur assemblée comme la marque d'un respect de l'hôte. Ils aimaient le français, ils l'avaient appris sur les bancs de l'école quand le TFAI<sup>2</sup> était encore une colonie française.

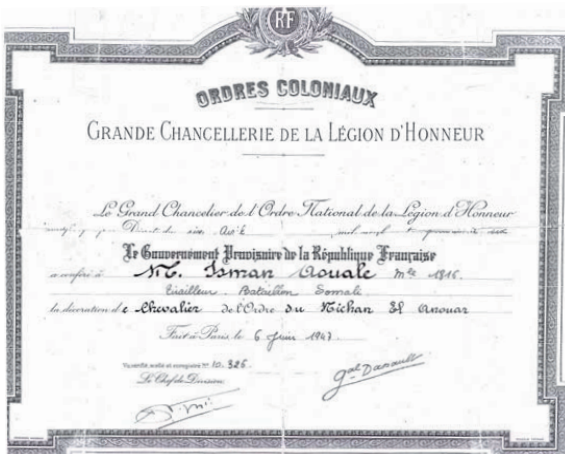
*L'accueil d'un moment* : Après avoir échappé au Goubet Al-Kharab, le gouffre des démons, un territoire volcanique mêlé de couleurs éblouissantes au noir de galets dans un bleu de mer, il fait environ 55°, en plein territoire Afar, nous suivons un oued sur plusieurs kilomètres, un paysage lunaire, d'ombres et de lumière jusqu'à la rencontre d'un homme. Il nous explique dans un parfait français ce que fut ce monde autrefois verdoyant et boisé de la forêt primaire du Day avant la désertification. D'un village perché, nous partons pour Tadjourah. Au large, nous apercevons Jean-François Deniau sur une embarcation, de son lieu de retraite.

L'empreinte française est réelle, mais discrète. Cela oblige à penser autrement nos valeurs.

*L'histoire témoigne* : Un jour, à l'école française *Françoise Dolto*, un *Issa* me fait part de l'histoire de sa famille et notamment des services rendus à la France libre. Il éprouvait une grande fierté avec de tels titres.



Je cite : « Isman Aoualé mat 1816  
Répondant à l'appel de la France en péril de mort,  
vous avez rallié les forces françaises libres.  
Vous avez été de l'équipe volontaire des bons  
compagnons qui ont maintenu notre pays  
dans la guerre et dans l'honneur.  
Vous avez été de ceux qui, au premier rang,  
lui ont permis de remporter la victoire !  
Au moment où le but est atteint, je tiens à vous  
remercier amicalement, simplement, au nom de la France !  
1er septembre 1945 C. de Gaulle »



Mémoire des Volontaires francophones  
Djibouti, Octobre 2003

L'image du français à l'extérieur de l'hexagone se mesure à son authenticité, une langue véhiculaire d'une telle richesse, un héritage historique à ne pas compromettre, une culture du sacré pour la mémoire collective. Ainsi va l'identité du français entre le perçu et le vécu.

Une autre réflexion porte sur l'expression même de la défense du français. Si l'on prétend parler de défense du français, c'est que la langue française est en péril. Mais je n'en suis pas convaincu. La crise ou les crises cycliques pour reprendre l'expression de Nikolaï Dmitrievitch Kondratiev sont des périodes de renouveau, des stimulants, du recyclage. Les espaces francophones vont alors sauver le français par l'invention, la création. Pour reprendre la terminologie militaire, la notion de défense caractérise le faible, celui qui a failli à son devoir, celui qui n'entreprend pas, une attitude dite de défensive. C'est donc subir. La défense est un art militaire, mais qui a ses limites lorsqu'il s'agit de maintenir un état de fait, une voie statique, une identité sans lendemain. Les peuples qui abusent de l'expression défense, amenuisent leurs chances de succès et de survie. La protection d'une langue ne doit sa survie qu'à l'offensive, expression bien militaire. En l'occurrence, la stratégie offensive doit être ciblée, réfléchie, bien pensée pour maintenir l'équilibre des forces et recevoir l'admiration de l'adversaire. Il s'agit bien de conquêtes à l'instar de la préservation. La langue est donc partie intégrante à l'esprit de conquête, qu'il soit d'ordre culturel, économique, politique ou militaire.

Cette analyse est-elle à prendre au sérieux ?

### L'ambition du français

Le français a eu son heure de gloire, mais encore. Cela n'engage en rien l'avenir de cette langue qui doit s'adapter aux mutations de la société. Au contraire, ce n'est pas l'expression même de la mondialisation et de ses avatars qui porteront préjudice à la diversité linguistique. Par ailleurs, il semble nécessaire de rappeler que la mondialisation est un faux ami ; loin d'être récent, ce concept appartient à l'histoire de l'humanité, il suffit pour cela de faire l'histoire du coton ou du café pour démontrer l'enchevêtrement des relations entre les sociétés et l'organisation de réseaux. Dans ce concert des nations, la communication était ce mélange de langues et de cultures où finalement, chacun se positionnait en fonction de ses capacités culturelles. Il y avait de véritables contacts, une entente cordiale où l'on faisait tout simplement du commerce dans sa langue maternelle. Rien ne nuit, par conséquent, au commerce quand il s'agit de faire fortune.

En aucun cas, il y a une forme d'acculturation. Qui veut communiquer avec l'étranger pour faire du commerce n'éprouve pas nécessairement le besoin d'utiliser l'anglais, ou un semblant d'anglais. On crée le besoin. On anticipe le besoin. Le monde anglo-saxon ne nous l'impose pas, on s'acharne à faire croire que tout est nécessaire. Qu'est-ce qui est vital avant tout ! C'est sa culture originelle qu'il comporte de préserver. L'anglais est associé à la mondialisation par défaut comme jadis l'espagnol et le responsable est celui qui en abuse en faisant fi de ses origines. Les sociétés multinationales génèrent l'anglais par commodité parce qu'elles n'éprouvent pas le besoin de connaître la culture du pays exploité. A priori, ce ne sont pas les sociétés multinationales qui façonnent la vie parce qu'elles sont réductrices de l'intérêt qu'elles portent à la culture. Nous sommes responsables quelque part de n'avoir pas su nous affranchir à temps. L'organisation institutionnelle de la francophonie peut s'exprimer en français dans des conférences à l'ONU. Rien ne l'autorise dans les textes à



l'usage unique de l'anglais. Les diplomates francophones peuvent rédiger des rapports en français et dialoguer si la volonté politique est mature. S'affirmer ainsi ne présente que des bienfaits pour la conscience francophone et le respect de l'autre. Pourquoi un tel abandon ? L'Amérique nous est familière, c'est une alliée et nous aurons toujours des liens de bon voisinage au-delà du mur de l'Atlantique.

Le monde arabo-musulman communique autrement. Le monde latino-américain communique autrement. Et l'Afrique, ce vaste continent inconnu, aux multiples facettes, est fragmentée en plusieurs espaces linguistiques. L'Éthiopie a plusieurs langues nationales et des dialectes. Cela ne constitue pas une contrainte, encore moins pour Djibouti. Cet espace est largement sous l'influence arabo-musulmane jusqu'à la périphérie yéménite et le monde des sultanats. La langue arabe est incontournable avec les langues minoritaires, cela n'a pas nui à l'introduction du français dans cette contrée. Curieusement, il y a une émulation pour l'apprentissage de cette langue comme si l'on pouvait établir une corrélation historique entre cette langue et l'implantation de la ligne de chemin de fer Djibouti- Addis-Abeba.

Nous apprenons une langue parce que nous l'aimons. Il s'agit bien de sentiments et si c'est la contrainte qui l'emporte, son effet dévastateur réduit l'apport culturel à sa plus simple expression. On apprend l'anglais, le russe, l'arabe, le français... pour le respect mutuel des cultures. Si l'image d'une mondialisation nous exorcise fréquemment avec l'avancée de l'anglais comme un projet politique, la diversité linguistique n'est pas à ce point stérile, encore moins désarmée avec ses manifestations et ses velléités d'autonomie en marge d'un monde parfait. En témoigne la renaissance de nombreuses langues régionales en Europe, la combativité des cultures latino-indiennes devant l'espagnol.

Au XVI<sup>e</sup> siècle espagnol, messianismes et millénarismes ont inculqué déjà des visions globales du monde en diffusant un imaginaire d'un continent à un autre avec quantité d'interprétations et de croyances. La mondialisation ibérique s'est appliquée à construire des imaginaires, mais entre les obsessions de parvenir à dominer un monde et le rapport à la puissance réelle, les conflits d'influence ne génèrent à long terme ni vainqueur, ni vaincu, mais des turbulences sans fin.

« Les langues de la Monarchie, qu'il s'agisse du latin de l'église et du droit, de l'italien des poètes, du castillan et du portugais des administrateurs, sont des vecteurs indissociables de la globalisation intellectuelle. ... La globalisation du latin, des langues ibériques et de l'italien n'interdit pas l'évolution des langues parlées. Métissages, occidentalisation et globalisation sont des processus parallèles et simultanés qui se complètent autant qu'ils s'opposent ou se contrarient. Les langues parlées dans la vie quotidienne, à commencer par l'espagnol, subissent toutes les distorsions possibles.... Tout comme les images métisses ne cessent de proliférer, les mots, les expressions se transforment, s'africanisent, s'indianisent, se créolisent. [...] »<sup>3</sup>

Ainsi, les langues de communication destinées surtout à l'échange entre les individus permettent de surmonter les barrières linguistiques, mais selon les contextes locaux, régionaux ou nationaux, les langues identitaires ne sont

pas condamnées. Au cœur même de l'Amérique libérale, le bilinguisme est devenu de plus en plus une réalité notamment dans les quartiers des villes américaines comme New York où s'affichent l'anglais et l'espagnol. L'hindi et l'anglais sont répandus en Inde. Les langues dites impériales que sont surtout l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le russe, le portugais et le français se distinguent parce que ce sont des flux de communication en usage et répandus dans des pays autres que le pays d'origine. Ce groupe de langues constitue des nœuds, des carrefours de la géographie spatiale des aires culturelles en puissance et ne contribue en rien à l'émergence de nouvelles identités, de dynamiques telles que le mandarin en Chine, le basque ou le catalan en Espagne, le swahili en Afrique orientale ou le polonais qui va devenir une langue pivot des institutions européennes.

Peut-on parler de dynamique du français et introduire le risque comme vecteur pour la promotion d'une culture ? Savoir prendre des risques, et l'histoire nous le rappelle inlassablement, en voici le témoignage d'un instituteur musulman, 1924 - 1927 :

*[... ] J'ai été reçu au concours des bourses [...]. Mon père est allé voir (pour demander conseil) le premier maître d'école coranique que j'avais eu. D'origine maraboutique, très pieux, il était retiré dans le douar. Il lui dit : « Gendouzek - c'est toujours ton élève - est à tes pieds - dis - lui quoi faire. » Ce bon vieux maître réfléchit et lui dit : « Ton fils sait assez de religion, il est inaltérable, et l'avenir est à la langue française. Fais - en un instituteur » et je suis allé en ville, au cours complémentaire, à la véritable école.*

*Documents cités par F. Colonna, Instituteurs algériens : 1883 - 1939, Presses de Sciences Po, 1975.*

Diversité, disparités, le monde connaît à la fois des replis identitaires et l'épanouissement d'autres cultures. Les turbulences politiques sont vieilles comme le monde et sont l'apanage de l'homme qui se cherche. Nous sommes une mosaïque culturelle avec nos traditions, nos coutumes, nos dogmes, nos cultes monothéistes ou polythéistes. Nous devons nous supporter.

Pour un géographe, prenons une carte et observons. Le monde se divise pratiquement en six grands groupes : le monde africain, le monde arabomusulman, le monde latino-américain, le monde chinois, le monde européen et nord-américain et le monde indo-malais. La présence coloniale française a siégé pratiquement aux quatre points cardinaux du monde. Il n'est pas un point géographique vierge où la mémoire de la France ne s'affiche même dans les territoires australs de l'Antarctique.

Ce n'est pas de l'orgueil. Au contraire, c'est la rencontre de l'étranger qui fait vivre la France. Point de regrets, point de frustrations, comme de par le passé, nous devons reconnaître certes nos erreurs coloniales, nos déchirements et aussi notre immense labeur dans la rencontre de l'étranger. L'apport culturel de la France n'est pas neutre, il faut lutter contre le repli identitaire, facteur de nationalisme et d'incohérences.

À la question : Avons-nous une mission à remplir ?



Combattre pour l'influence du français est un devoir, un respect pour sa propre identité, la mer n'a aucune limite spatiale, le français non plus. Nous devons engendrer une vision de notre existence conforme à nos ambitions. C'est-à-dire ne pas effleurer les problèmes à la surface sans chercher à les résoudre, mais persévérer avec le bon sens du droit pour assurer un avenir et se positionner en leader sur les théâtres d'opération extérieurs.

Le français est un courant marin. Comme pour observer la mer, je cite :

*« aussi, depuis près de trente ans, l'homme a-t-il lancé des yeux dans le ciel pour qu'ils observent la mer. Ses yeux vont-ils se fermer ? On peut le craindre. Les satellites vieillissent. Si l'on ne décide pas à temps leur remplacement, le moment viendra où, faute de guetteurs, le guet s'interrompra. Des dizaines d'années d'efforts seront, pour partie, ruinées. La valeur d'une curiosité, c'est sa continuité. Et aussi son insatisfaction permanente : peut-on se contenter de guetter la surface de la mer sans s'acharner à explorer ses profondeurs ?*

*L'utilité d'un œil, c'est la double capacité qu'a celui qui regarde de comprendre les informations reçues et d'en tirer les conséquences pour, au besoin, sonner l'alarme. »<sup>4</sup>*

Regardons de plus près cette carte du monde :

Sommes-nous prêts à moduler une politique culturelle cohérente, à investir les moyens qui s'imposent ? Le monde francophone, même en ébullition, nous est acquis, celui-ci constitue de plus en plus un attrait des autres nations pour une diplomatie de l'éthique. Et le reste, ce sont des mondes disparates où nous devons être présents. Posez une pierre, formez un être humain à notre culture, c'est reconnaître sa valeur, son existence, sa vie.

Nous avons des liens culturels traditionnels avec l'Amérique. C'est notre voisin atlantique. Le monde asiatique est en ébullition et notre influence est largement préoccupante pour une population de plus de 1,5 milliard d'habitants.

Le sous-continent indien est une puissance en gestation. L'espace islamique entre identités, souveraineté limitée et conflits partisans regorge de vitalité, notamment une population jeune. L'Iran doit être reconsidéré dans cette partie du monde. L'Afrique multiple n'en finit pas de surprendre par sa capacité d'adaptation aux risques et de générer une nouvelle renaissance. Cette Afrique est pleine de mystères pour celui qui sait observer et elle dispose d'un potentiel sans limites. L'avenir de la France est ailleurs pour épouser cette mosaïque culturelle. Un syncrétisme culturel où peuvent cohabiter sans heurts des populations issues de la colonisation et de l'immigration.

Dans cette turbulence géopolitique, un élément semble déterminant et prometteur pour rassembler les êtres humains en éliminant les obstacles culturels pervers vers un monde plus humanisé. Et cela vous l'observez partout, c'est la place de la femme dans la société des hommes. Le mouvement d'émancipation de la femme contient en elle une synergie capable de lutter contre les violences physiques, l'esclavage, les inégalités, l'injustice. Cette femme que l'on trouve partout combat pour le droit à l'instruction. 75 % des femmes étaient analphabètes à Djibouti et l'essor du mouvement associatif contribue toujours à faire évoluer une société. Sans prétention, nous pouvons

engager des actions de formation et d'apprentissage de la langue française en parfaite symbiose avec l'émancipation des femmes. Un jour, ces femmes deviendront des cadres de l'économique et du politique et porteront en estime la langue qu'elles ont apprise ici et là.

### L'institution : un partenaire impliqué ?

Enseigner une langue, former un personnel, créer un institut ou bien fermer un établissement culturel, tout cela, ce n'est pas seulement et simplement une décision administrative. C'est un acte politique. Aussi, l'influence du français à l'étranger dépend largement du corps diplomatique et de sa volonté d'en faire un outil de négociation. Or, c'est souvent le règne des apparences qui l'emportent. La diplomatie peut-elle être audacieuse pour le français ?

Dans ce cas de figure, la personnalité du chef de mission est primordiale pour des relations cordiales. Rien n'empêche la diplomatie d'être audacieuse pour la réputation d'une culture au lieu de se cantonner à une simple représentation, à la peur de la sanction diplomatique ou aux rituels des conduites de comportement qui nuisent à la qualité de la mission.

Rien n'oblige les entreprises françaises à avoir recours au tout à l'anglais, le bilinguisme peut aussi devenir une règle. Elles ont, elles aussi, un rôle capital dans la diffusion de la langue française et du prestige de cette langue.

*Je cite : « ... Les utilisateurs de nos postes (industriels, banquiers, hauts fonctionnaires d'autres administrations), soulignent que l'ambassadeur et ses collaborateurs peuvent jouer un rôle décisif pour les intérêts français quand ils bénéficient des introductions que leur assure un comportement dynamique. Cette capacité d'intervention peut devenir essentielle dans les pays où les autorités sont impliquées dans la direction de l'économie. C'est en règle générale, le cas dans le Tiers-monde où la France doit être représentée par des fonctionnaires de qualité. »<sup>5</sup>*

Alors, tout n'est qu'apparence ou désillusion ! La sincérité peut-elle avoir un prix ? Cette logique du paraître, ce repli sur la représentation, cette pesanteur hiérarchique illustrée par le télégramme diplomatique ou l'usage du secret *alors que le pouvoir est ailleurs*, entretiennent un conformisme, une incapacité à agir en temps réel. Travailler pour des projets fiables nécessite une grande concentration de l'esprit, un engagement personnel où l'on n'a que faire des querelles de postes, des anecdotes telles que l'égarément de télégrammes diplomatiques au secret dévoilé.

*Je cite : « le dilemme entre « la distance de l'enceinte de la personne » et « la communion avec autrui », se pose en termes concrets aux ambassadeurs. Ceux-ci modèrent à la fois leur engagement et leur distanciation, construisent leur attitude en fonction des contours de leur civilité et de leur rôle institutionnel. Ils évitent les audaces ou les actes trop pondérés au prix d'un certain sacrifice de soi, d'une part de modération de leur caractère.<sup>6</sup>*

Faire de la grande politique, c'est savoir écouter les doléances de ce monde où la culture française doit être un service pour l'exportation du savoir en

le transmettant à ceux qui ne possèdent pas. Il est facile de détruire, il est difficile de reconstruire. Nous devons reconsidérer l'institution française et son réseau culturel. Mais que faire s'il n'y a pas de volonté politique !

Une volonté politique, c'est une décision politique qui relève d'un cabinet opérationnel structuré en réseau, un cadre administratif policé pour l'intérêt général, c'est déjà faire la révolution. Il faut pourtant rassembler toutes ses énergies éparpillées ici et là pour unir des moyens indispensables à une gestion saine des ressources humaines.

Y a-t-il autant d'intérêts partisans en jeu pour ne plus être en mesure de remplir sa mission ?

Les réformes s'imposent à un moment donné dans la vie d'une institution. Il ne suffit pas d'entreprendre des coupes budgétaires pour insuffler une nouvelle politique. Toute politique réfléchie nécessite un investissement financier adapté aux circonstances. Tout le monde se prête à dire que le réseau culturel français est la fierté de la France. Tout le monde est bouffi d'orgueil de cette toile d'araignée qui ne forme pas un réel réseau, mais une structure pyramidale à pouvoir hiérarchisé.

*Première objection* : L'institution ne peut pas être rentable dans une structure hiérarchisée où le pouvoir se concentre souvent dans la main d'un seul. Il faut alors diluer le pouvoir au risque de compromettre, de mettre à jour des formes d'incompétence. Le principe hiérarchique nuit à la qualité du travail, mais constitue en revanche un refuge pour les conservateurs et le carriérisme qui ne nécessite aucun risque. La structure en réseau de type horizontal avec la coresponsabilité répond alors aux enjeux de notre société.

*Deuxième objection* : Une institution vit de son personnel. C'est dire l'importance du recrutement de cadres et d'employés ayant le sens de l'intérêt général. Dans bon nombre de cas, c'est le carriérisme qui l'emporte, le réflexe corporatiste. Les intrigues, les querelles amenuisent la qualité du travail. Une vision de l'ordre, une organisation administrative souple, flexible s'impose avec des cadres compétents, une formation adéquate, des missions clairement définies avec l'obligation de résultat.

Un partage de responsabilité du recrutement s'impose entre plusieurs ministères au sein d'une commission regroupant les affaires culturelles, la Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Coopération (DREIC) du ministère de l'Education, les Affaires étrangères ainsi que la présence de membres élus du Parlement (commissions culturelles). À ce stade, les autorités compétentes négocient alors la création de postes budgétaires incluant système de carrière et gestion souple de l'emploi sous forme de contrats pour l'efficacité de ce réseau francophone. Intégrité, professionnalisme et impartialité doivent guider l'agent dans la mission de service public.

Un système de carrière similaire aux institutions européennes garantit une gestion de l'emploi souple à la condition qu'il faille respecter une certaine déontologie du service public. La mission à l'étranger doit répondre à des règles de gestion spécifique pour valoriser les compétences et les parcours

professionnels des agents. Le contrat de travail de type communautaire selon le principe de la libre circulation des personnes devra plus tard se généraliser dans le droit de la fonction publique en donnant la possibilité à l'agent d'être affecté sur un emploi en reconnaissant le mérite et sans le léser dans ces droits selon la règle de l'équivalence des expériences professionnelles.

*Troisième objection* : la formation au management public. Le personnel est rarement formé. Rien ne s'invente, tout est formation. Alors que la société s'informatise, que des Etats soient équipés en technologies de l'information de dernière génération, capable de créer un gouvernement virtuel, les postes du réseau sont encore sous-alimentés. L'emprise de l'informatique est telle qu'il faut imposer au personnel l'acquisition d'un titre de compétences en technologies de l'information. Cela existe, l'ECDL<sup>7</sup> est une certification de compétences informatiques acquises en formation continue ou par autoformation, reconnue dans le monde entier. Dans la même perspective, savoir présenter une programmation annuelle budgétaire en parfaite harmonie avec les besoins locaux permettra d'atteindre les objectifs fixés par le poste. Cela suppose faire l'état des lieux et engager si nécessité il y a, la responsabilité de l'agent, eu égard aux dépenses budgétaires.

Le secteur culturel est la reproduction des excès de la fonction publique, une administration centralisée qui est étrangère à la performance, au mérite des agents et à la responsabilité dans un contexte de morosité, d'injustices sociales et de crise d'un modèle social. La conception figée du service public prive le citoyen de services compétents et cela se répercute sur la représentation française à l'étranger. Bien que la maîtrise des dépenses publiques soit indispensable pour assainir les finances, la méthode, l'authenticité du fonctionnaire sont des vertus propres à la manière de servir notamment en cours de mission. Cela implique quelques règles de confiance et d'entente cordiale telles que :

- **Le respect mutuel** : Que pouvons-nous entendre par « respect mutuel » ? Il s'agit d'établir une règle de conduite pour pouvoir mieux évaluer les besoins. La langue française est le premier ambassadeur pour les services de représentation de notre pays, une confiance mutuelle doit s'établir et sans équivoque notamment dans la remise des lettres de créance. « Respect » signifie aller à l'encontre de l'autre, de son patrimoine, de sa langue, de son histoire. Les actes de la correspondance peuvent se faire dans la langue du pays hôte sans l'usage abusif de l'anglais, avec l'appui de traducteurs assermentés. Non seulement, nous respectons et portons en estime une autre culture ; par cet investissement, nous pouvons obtenir des retombées pour la compréhension de nos systèmes de pensée et la motivation pour l'étude du français. C'est donc une question d'éthique.

- **Des conventions de coopération** : Trois axes majeurs peuvent être élaborés pour définir des conventions, formalisées par le droit.

*Premier point* : des actes juridiques qui permettent de légaliser des négociations entre postes et pays hôte. Être en possession d'informations fiables sur la situation du pays, c'est-à-dire le renseignement rare qui permet

par la suite de se positionner et d'avoir des arguments juridiques pour justifier son action. Prenons l'exemple du traité d'amitié franco-estonien signé en 1993 entre le Président M. F. Mitterrand et son homologue estonien M. L. Meri. Ce traité judicieux avait la particularité de poser les bases d'une coopération linguistique en vertu de l'article 8.

*Extrait :*

*Dans le cadre de l'article 8 du Traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République d'Estonie et la République française du 26 janvier 1993 relatif à l'engagement de favoriser la formation continue des enseignants de français avec une importance particulière aux formations linguistiques, qui constituent un préalable nécessaire à des actions de coopération durable et conformément aux dispositifs du projet " Mise en place d'un réseau de formateurs pour les enseignants de français dans les Républiques de Lettonie, de Lituanie et de l'Estonie ", entre le Ministère de l'Education de la République de l'Estonie et l'Ambassade de France en Estonie (nommés par la suite - les deux Parties) il a été convenu ce qui suit :*

**Objet de la Convention**

*Préparer des formateurs dans le domaine de l'enseignement du français et assurer aux enseignants de français la possibilité de développer leurs compétences professionnelles.*

*... Le ministère estonien de l'éducation, Département de la politique linguistique analyse les besoins des enseignants de français en matière de formation continue et présente au Coordinateur du projet avant le début du mois d'avril de chaque année des recommandations à prendre en compte pour l'élaboration des programmes de formation continue pour les enseignants de français.*

...

*Deuxième point :* des actes juridiques qui confortent la position des organisations francophones. Les partenaires institutionnels francophones sont largement sous-estimés dans la politique linguistique des postes. Ils disposent d'une logistique et d'un réseau qu'il convient d'exploiter à des fins de bonne gouvernance.

*Troisième point :* des actes juridiques qui formalisent le cadre des programmes européens de formation et d'éducation. L'UE (réseau Eurydice et agences de droit public) est un vaste chantier qui dispose de projets culturels avec un appui financier pour l'intégration des nations, la formation de la jeunesse à la citoyenneté.

- **Le tissu associatif non contraignant :** Améliorer les performances du français suppose des investissements dans les technologies de l'information et de la communication pour pouvoir accéder aux sources de l'information francophone. Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine. C'est le cas en Afrique après la décision de certains Etats d'abaisser les droits de douane concernant l'entrée des produits technologiques. Cela a permis de renforcer les biens d'équipement à usage domestique. L'accès aux sites Internet peut se révéler être un élément fédérateur pour la francophonie et un stimulant pour découvrir les mondes francophones si variés. Le tissu associatif, composé de microsociétés, les alliances françaises et toute organisation sporadique qui

se crée avec en commun l'attache au français sont largement représentatifs d'un monde dynamique. L'organigramme du réseau culturel français et de ses composantes est une masse critique dont la qualité ne peut pas se mesurer aux résultats obtenus ou escomptés. La contrainte administrative l'emporte au détriment de la productivité. Le monde associatif répond de loin aux exigences d'un encadrement et d'un enseignement du français en termes de souplesse, d'initiative, de simplicité et de brièveté dans la prise de décision.

- **Un appui à la traduction** : Globalement, les programmations budgétaires disposent de moyens matériels pour un appui à la traduction. C'est une nécessité d'affirmer une politique du livre parce que celui-ci a une valeur symbolique. Traduire un ouvrage français dans une langue étrangère ou inversement un ouvrage étranger en langue française stimule la création. Dans le domaine de l'enseignement, cela fait largement défaut et c'est dommageable pour la diffusion du français. En effet, l'enseignement proposé du français se fait à partir de manuels français édités par des maisons d'édition françaises bien connues puisqu'elles se partagent le marché de l'édition notamment à l'étranger. Pour un poste, la contribution financière imputée au renouvellement des stocks d'ouvrages, la passation de commandes à destination des établissements d'enseignement, est considérable et elle ampute sérieusement le dispositif, les projets et les objectifs à atteindre, faute de moyens. Et cela, sans considérer les pertes, les ouvrages périmés. Il ne s'agit pas de réduire les stocks pour priver les établissements étrangers qui par ailleurs sont attentifs au livre et à sa valeur. Au lieu de se référer aux ouvrages des grandes maisons d'édition qui ne correspondent pas toujours aux besoins exprimés par les pays demandeurs, il pourrait y avoir des coopérations bilatérales avec une contribution financière entre le pays demandeur et le poste pour la création de manuels locaux bilingues. Une telle initiative a vu le jour en Estonie avec la création d'un manuel franco-estonien à l'usage du français précoce. Non seulement, l'investissement est rentable, la charge financière est considérablement réduite pour le poste et l'enseignement correspond à un réel besoin. Une telle dynamique peut se développer dans d'autres disciplines comme récemment l'introduction d'un manuel d'histoire franco-allemand. Une telle mutation devrait faire réfléchir ceux, pour qui le français, ne nécessite aucune implication, voire un désintéressement de son identité.

- **La coopération renforcée entre postes** : Dans bien des cas, les postes exercent une souveraineté qui à défaut peut nuire à la volonté de coopérer entre partenaires. Au lieu de formuler un repli, le corollaire de la défensive, le travail en réseau permettrait de mieux cibler les besoins et de faire des économies d'échelle. À cela, les postes, les instituts culturels appliquent une souveraineté partagée avec leurs homologues dans des projets transnationaux, transfrontaliers. Jusqu'à présent, une telle initiative avait été déployée dans le monde baltique avec la création d'une convention de formation des professeurs, des formateurs des pays baltes. Dans cet esprit, la création d'une revue francophone du monde baltique avec la coopération du monde scandinave, de l'Islande et du proche étranger témoigne de l'efficacité de partenaires convaincus des bienfaits de la langue et de la culture françaises.



Par le jeu des échanges culturels, c'est-à-dire l'harmonisation des missions et des programmes de formation, les capacités financières peuvent s'améliorer pour mieux s'investir dans d'autres projets. La rationalisation des choix budgétaires drastiques ne s'impose donc pas nécessairement quand il y a une émulation humaine pour valoriser le capital et dégager par la suite des multiplicateurs de bénéfices. La diffusion du français y gagnerait en qualité et en reconnaissance auprès de l'étranger.

Par ailleurs, si le français est bien perçu comme langue de culture, elle est mal perçue comme langue de travail. Cette constatation est d'autant plus forte depuis l'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne. Que fait l'Union européenne dans ce domaine ? Quelle est la perception des agents européens ? Le français a-t-il encore une chance ?

C'est en tout cas, un réel défi qui ne relève pas seulement de bons sentiments, mais d'une volonté ferme pour maintenir cette langue en compétition avec les autres langues pivots.

Les statistiques de l'Union européenne montrent en règle générale, un recul de la langue française dans les documents de travail au bénéfice de l'anglais. Mais, cela dépend du type d'institutions. Si la Commission européenne, le Conseil européen sont plutôt laxistes et cela dépend aussi fortement du pays de la présidence de l'Union, la Cour de justice des Communautés reste, quant à elle, fortement attachée à l'usage du français juridique, pilier du droit communautaire et de la construction politique de l'Union. Le français est donc important. Alors que la tendance porte à dire que depuis l'adhésion des pays d'Europe centrale et du Nord, il y a une progression de l'anglicisme, en même temps, le français est aussi une préoccupation majeure pour les nouveaux agents recrutés où l'usage de cette langue fait défaut. C'est notamment le cas des traducteurs et des interprètes. Dans bien des cas, les divisions linguistiques des institutions manquent de professionnels devant la masse de documents à traduire dans des délais raisonnables.

Au Parlement européen, les commissions de travail ont soulevé un aspect technique d'ordre linguistique dans la rédaction des documents. Les députés dont beaucoup de membres des nouveaux pays se sentent investis d'une forme d'obligation d'utiliser l'anglais au détriment de leur langue maternelle pour rédiger les rapports, les amendements. Cela a des conséquences en termes de productivité de travail, d'une part, la qualité des rapports et d'autre part, la traduction en bonne et due forme. En effet, les traducteurs peuvent être confrontés à un document de mauvaise qualité, rédigé par un député dont la langue n'est pas l'anglais. Mais cela vaut pour un traducteur anglais qui traduit un document anglais rédigé par un non-angliciste. Les conséquences sont fâcheuses parce que les délais de traduction ne sont plus respectés alors que le bon sens, le principe seraient qu'un député puisse rédiger un document dans sa langue maternelle, document facilement traduit en français ou en anglais par des traducteurs compétents et des réviseurs. Cette forme d'incohérence a tendance à devenir la règle. La tâche des services de traduction en serait simplifiée dans le respect mutuel des langues si chacun se prenait à rédiger dans sa langue pour se faire comprendre.

Les langues pivots sont certes l'anglais, le français, l'allemand et demain le polonais. C'est déjà une simplification des données pour se faire comprendre sans omettre le respect des autres langues. Tout cela a un coût financier.

Bien qu'une convention ait été signée entre les pays francophones de l'Union pour la diffusion du français et la formation du personnel des institutions, une politique commune pour le français peut-elle constituer une réponse aux enjeux culturels ? Aucune certitude, aucune assurance. L'éducation, la formation pour adultes sont de la compétence des Etats selon l'application du principe de subsidiarité. Il n'y a pas de politique européenne en matière d'éducation et de formation, mais un assemblage de politiques disparates des Etats. En l'occurrence, ce sont donc des politiques nationales qui dépendent de l'intérêt des Etats. Quelques Etats ont mis en place des politiques de formation aux langues pour leur personnel. C'est le cas de l'Estonie où la maîtrise du français est indispensable pour occuper des fonctions importantes à l'étranger. Si politique commune, il y avait, ce serait une politique commune des langues pivots.

Toutefois, la Commission européenne souligne la nécessité de faire des efforts en matière d'éducation et de formation pour atteindre les objectifs définis à Lisbonne. Le rapport annuel de la Commission européenne sur les progrès vers les objectifs de Lisbonne dans l'éducation indique que les systèmes d'éducation et de formation européens sont insuffisamment adaptés à l'évolution du contexte mondial.

Par exemple, la plupart des étudiants de l'UE n'apprennent pas au moins deux langues étrangères depuis leur plus jeune âge, ainsi que l'a demandé le Conseil européen de Barcelone en 2002. Dans les États membres, la moyenne des langues étrangères enseignées par élève n'est, respectivement, que de 1,3 et de 1,6 dans l'enseignement général secondaire premier et deuxième cycle. M. Ján Figel', membre de la Commission européenne responsable de l'éducation et de la formation, a déclaré que :

*“L'éducation et la formation sont indispensables pour atteindre les objectifs fixés en 2000 par le Conseil européen de Lisbonne. En conséquence, les États membres ont convenu de travailler à l'établissement d'objectifs communs pour leurs systèmes d'éducation et de formation et de suivre leurs progrès par rapport à un ensemble de cinq critères de référence qui sont les bases de l'amélioration de l'éducation et de la formation en Europe. D'autres efforts urgents s'imposent évidemment pour atteindre les cinq critères de référence d'ici 2010.”* Le commissaire a conclu que : *“Sans une amélioration des systèmes d'éducation et de formation et une participation plus large à ces systèmes, la compétitivité de l'Europe ne pourra pas progresser. L'investissement dans le capital humain est donc très nettement un investissement vital dans l'avenir de l'Europe.”*

16 mai 2006 Bruxelles

La connaissance de plusieurs langues est un objectif à long terme, mais cela est intrinsèquement lié à l'emploi. Or, la précarité de l'emploi que l'on offre aux jeunes générations ne remettrait-elle pas en cause la motivation même si le niveau des connaissances linguistiques s'améliore et que la proportion de

ceux qui maîtrisent l'anglais et l'espagnol augmente de quatre points et la proportion de ceux qui parlent très bien le français et l'allemand augmente de respectivement trois et deux points d'après les conclusions de l'eurobaromètre de février 2006.

L'Union européenne élabore des programmes d'éducation et de formation, propose une ligne directrice, mais les Etats sont maîtres du jeu. Il semblerait nécessaire que les institutions françaises redéfinissent la politique européenne et ne sous-estiment pas leur rôle au sein des institutions européennes, le français en serait renforcé. Après tout, nous avons des traditions qui doivent nous pousser au-devant de la scène internationale.

Le français est donc par essence dynamique.

## Bibliographie

Bordes-Benayoun, Chantal, Schnapper, Dominique. 2006. *Diasporas et Nations*, Paris, Odile Jacob.

Brzezinski, Zbigniew. 1997. *Le grand échiquier*, Paris, Bayard Editions.

Chagnollaud, Jean-Paul. 1997. *Relations internationales contemporaines*, Paris, Logiques Politiques, L'Harmattan.

*Mondialisation et Inégalités*, « Francophonie et démocratie dans le monde », Questions internationales, la documentation française, n° 22 nov.-déc. 2006.

Wolton, Dominique. 2006. *Demain, La Francophonie*, Paris, Editions Flammarion.

## Notes

<sup>1</sup> Abd Allâh, né trois ans avant l'Hégire (en 619 de l'ère chrétienne), était le fils d'Al-'Abbas, un des oncles du Prophète.

<sup>2</sup> Territoire français des Afars et des Issas.

<sup>3</sup> Gruzinski, Serge. 2004. *Les quatre parties du monde*, Editions de La Martinière.

<sup>4</sup> Orsenna, Erik. 2005. *Portrait du Gulf Stream*, Editions du Seuil, p. 110.

<sup>5</sup> MAE. 1987. *Rapport de la commission de réforme et de modernisation*, Viot, Paris.

<sup>6</sup> Kingston de Leusse, Meredith. 1998. *Diplomate*, L'Harmattan, p. 118.

<sup>7</sup> Permis de conduire informatique européen.